

Edito

« Une seule santé », « mieux vaut prévenir que guérir », « faire les choses une seule fois » sont trois concepts que nous nous efforçons de mettre en application dans le cadre de nos missions. C'est le cas pour la nouvelle politique de gestion des antibiotiques à laquelle nous avons souscrit, au même titre que l'ensemble des partenaires du secteur.

« **Une seule santé** » car les crises sanitaires importantes de ces trente dernières années ont montré que les barrières entre les espèces peuvent être franchies en provoquant des dommages économiques et sociétaux très importants. Ce fut le cas de la maladie de la vache folle ou des gripes aviaire et porcine. C'est aussi le cas des microorganismes qui s'adaptent aux conditions de terrain en développant des phénomènes de résistance particulièrement inquiétants, à tel point que si rien ne change, nous pourrions mourir d'une simple écorchure au genou, faute de médicaments efficaces. Les infections nosocomiales constatées en clinique en sont la preuve.

La surveillance sanitaire que nous réalisons au travers des nombreuses autopsies, examens bactériologiques et tests de sensibilité aux antibiotiques s'inscrit totalement dans ce concept. Ceci nous permet d'identifier et de suivre en temps (presque réel) les résistances vis à vis des antibiotiques. C'est ainsi que notre rapport d'activités 2015 fait part de notre préoccupation vis-à-vis de l'augmentation de résistance des *E coli* vis-à-vis de diverses molécules à tel point qu'il n'y avait plus aucun traitement possible dans près de 5% des cas qui nous ont été soumis. Cela nous pousse à envisager la gestion de la santé animale sous l'angle du deuxième concept « **mieux vaut prévenir que guérir** » si nous voulons toujours bénéficier de médicaments efficaces pour le futur. C'est dans ce contexte qu'il faut recadrer la guidance vétérinaire vers un accompagnement global et régulier de l'exploitation plutôt que de la voir comme un système de contrôle des médicaments à la ferme. Le suivi global d'une exploitation, c'est envisager tous les éléments qui influencent la santé générale du cheptel et qui contribuent à sa rentabilité :

l'alimentation, la reproduction, les conditions d'élevage, l'aération, la vaccination, la qualité du colostrum, la surveillance,...

Pour y arriver, l'éleveur et son vétérinaire doivent s'appuyer sur des éléments concrets témoins de la situation sanitaire de la ferme. CERISE disposera très prochainement d'une multitude d'indicateurs qui permettront aux éleveurs et à leurs vétérinaires d'analyser leur situation sanitaire et d'orienter les actions à entreprendre pour limiter le nombre de malades, voire de pertes.

Pour cela, l'ARSIA s'est dotée d'outils qui permettront de collecter les informations là où elles ont été enregistrées : dans Sanitel, dans le système de gestion du laboratoire ou encore dans BIGAME. « **Faire les choses une seule fois** »... il s'agit du principe de **simplification administrative** que nous défendons et mettons en place depuis plusieurs années via notre portail CERISE et désormais via BIGAME. Grâce à BIGAME, le vétérinaire va pouvoir **en une seule opération** envoyer vers les différents destina-

taires toutes les informations triées qu'il aura enregistrées dans son ordinateur. L'éleveur dispose des DAF dans CERISE et les autorités reçoivent les informations officielles nécessaires au contrôle de la consommation des antibiotiques. Le registre d'entrée des médicaments à la ferme disponible dans CERISE est automatiquement complété et le vétérinaire peut en retour contrôler l'utilisation de la pharmacie grâce au registre de sortie rempli par l'éleveur. Enfin toutes ces informations associées aux données du laboratoire et de Sanitel seront analysées pour donner aux utilisateurs des indicateurs utiles à la gestion sanitaire des exploitations.

Bonne lecture !

Jean Detiffe, Président de l'ARSIA.

FCO : Les Provinces de Hainaut et du Luxembourg soutiennent la surveillance

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ou "maladie de la langue bleue" aux portes de la Belgique.



La France, où le virus de la FCO est réapparu en septembre 2015, avait identifié en juillet 2016 plus de 280 foyers. La zone réglementée délimitée autour des foyers couvre actuellement plus de 80% du pays et touche la frontière belge au niveau de la province de Luxembourg. Le foyer le plus proche se trouve à environ 160 km de notre pays. Aux dernières nouvelles, la situation n'a plus changé au cours des derniers mois mais cet été chaud et humide a été favorable au développement du moucheron qui joue le rôle de vecteur.

Le risque que le virus atteigne notre pays reste donc bien réel, ainsi que le prévoient les experts. Si un nouveau foyer apparaît en France à moins de 150 km de la frontière, la zone réglementée inclura une partie de la Belgique, comme le prévoit la législation européenne. Il en va de même si le virus atteint notre cheptel cet automne.

Les provinces du Hainaut et de Luxembourg sont donc davantage exposées. Grâce à leur réactivité et à leur soutien financier respectif, plusieurs mesures de veille sanitaire sont menées à l'ARSIA, avec pour objectif principal l'infor-

mation suivie des éleveurs et de leurs vétérinaires sur le territoire concerné, sur base d'une surveillance qui se décline sous deux formes : la recherche d'anticorps FCO dans le lait de tank et le diagnostic systématique à partir du sang, sur chaque avorton bovin.

FCO et lait de tank

En février dernier, afin d'évaluer la situation et de repérer une éventuelle séroconversion, témoin de la circulation du virus, un premier échantillon de lait de tank a été analysé, dans chacun des troupeaux laitiers. Cette étape nous permet d'évaluer le niveau d'anticorps de chaque ferme laitière, avant l'arrivée éventuelle du virus. Il est en effet important de connaître le statut immunitaire initial de ces troupeaux, compte tenu du fait qu'un nombre important de ceux-ci ont été infectés et/ou vaccinés lors de l'épisode FCO datant de 2006. Dans un deuxième temps, chaque mois, un nouvel échantillon de lait de tank a été et est analysé, ce qui permet de détecter l'apparition d'une éventuelle infection.

Lorsqu'une augmentation importante d'anti-

corps dans le lait est constatée, nous contactons l'éleveur afin de nous assurer tout d'abord que le troupeau n'a pas été vacciné et relevons avec lui les éventuels signes cliniques typiques de la maladie. Si une circulation virale reste envisagée, nous demandons au vétérinaire, avec l'accord de l'éleveur, d'effectuer 10 prises de sang sur des animaux âgés de 1 à 4 ans, c'est-à-dire des animaux « hors épisode 2006 » et qui ne sont plus sous influence d'anticorps d'origine maternelle.

Au total, sur le millier de troupeaux laitiers testés en février, en écartant les troupeaux vaccinés qui en représentent les 3/4, 16 troupeaux ont actuellement séroconverti, dont 10 au Luxembourg et 6 dans le Hainaut. Les investigations sont en cours mais les premiers résultats n'ont pas mis en évidence la circulation du virus.

FCO et avortons bovins

En routine, lors de chaque autopsie d'avorton, tout cas présentant des anomalies congénitales typiques de FCO, est analysé par PCR au laboratoire national de référence (CERVA). Cepen-

dant ces lésions liées à la FCO apparaissent plusieurs semaines après l'arrivée du virus. La recherche d'anticorps sur des fœtus avortés sans aucune lésion spécifique est un moyen précoce de détection de la maladie. Actuellement, près de 750 avortons ont ainsi été testés dont 410 au Luxembourg et 340 dans le Hainaut, depuis le mois de mars. Au total, six cas « non négatifs » ont été détectés (3 dans chaque province). Après investigation, il s'agit fort probablement de réactions « faussement positives » consécutives à la prise de colostrum de ces veaux morts au cours des premières 48 heures de vie... Une enquête épidémiologique a cependant été réalisée et aucun signe clinique de la maladie n'a été constaté.

Conclusion

Il n'y a actuellement aucune confirmation de la présence de la maladie de la langue bleue en provinces de Luxembourg et de Hainaut... mais leur soutien financier nous permet de maintenir un programme de vigilance utile et précieux pour tous les éleveurs de ces deux provinces.



Lutter contre l'antibiorésistance

Un milieu sain... pour un troupeau sain



Si une première mesure dans la lutte contre l'antibiorésistance est de recourir de manière raisonnée aux antibiotiques, un autre principe élémentaire non moins essentiel est de réfléchir aux causes d'apparition d'une maladie, aux alternatives pour l'éviter et à leur mise en pratique.

« Le microbe n'est rien, le terrain est tout » pensait Claude Bernard, physiologiste français... ou encore, selon Hippocrate, bien avant « Si tu es malade, recherche d'abord ce que tu as fait pour le devenir »... Les maladies font leur lit là où elles y sont les bienvenues. Les points « sensibles » sont multiples : hygiène, biosécurité, infrastructures, bien-être animal, prévention vaccinale, alimentation, ... autant de « postes » où la gestion réfléchie de l'exploitation garantit le meilleur état sanitaire possible.

Nous vous proposons d'aborder chaque mois un de ces postes dans le cadre de cet épais dossier qu'est la lutte contre l'antibiorésistance. Chacun revêt son importance mais s'il existe un chef d'orchestre de cet ensemble d'« instruments », c'est bien le vétérinaire d'épidémiologie de l'exploitation.

La guidance vétérinaire au service de la santé animale

Parler d'épidémiologie, c'est en effet et avant tout évoquer le rôle essentiel du premier acteur de terrain qu'est le vétérinaire de l'exploitation, en binôme avec l'éleveur. Si un contrat de guidance vétérinaire est conclu, le vétérinaire effectue une visite de l'exploitation tous les deux mois. Ce « tour de la maison » régulier permet à l'éleveur de ne pas agir aveuglément et d'assurer une prise de pouls pour détecter à temps d'éventuels symptômes pathologiques, de prendre des mesures contre des poussées infectieuses et de limiter le recours aux antibiotiques.

Faire aussi son bilan annuel...

Petit retour en arrière... Lors de notre dernière Assemblée Générale, le Dr Guérin, directeur du GDS de la Creuse en France, nous avait présenté la mise en application du bilan sanitaire annuel réalisé dans chaque élevage. L'objectif est d'ouvrir un regard « panoramique » sur l'exploitation en s'appuyant sur les résultats et informations enregistrés tels que le taux de mortalité, le bilan de reproduction, les pathologies rencontrées, ... de cibler les points faibles, les facteurs de risque et d'y remédier.

... avec les bons outils !

Dans le même esprit, l'ARSIA travaille également à ce que dans un proche avenir, les vétérinaires et les éleveurs puissent accéder aux données sanitaires indispensables pour réaliser un bilan sanitaire le plus complet possible. Petit récapitulatif ci-après de ce qui existe déjà et existera dans un avenir proche, à décliner sous les noms de nos outils de communication : **CERISE**, **DESIR** et **BIGAME**.



Prenez la bonne porte

Sur le portail CERISE de l'ARSIA, obtenir des statistiques liées à votre troupeau est déjà possible : répartition en classes d'âge, proportion des types raciaux, nombre de bovins présents au fil des années, etc...

Mais l'ARSIA a aussi développé et continue d'améliorer la mise à votre disposition des informations liées aux indicateurs de gestion courante tels que suivi de l'utilisation des marques auriculaires, mesure du taux de remplacement des boucles perdues, données liées à l'évolu-

tion du troupeau et au registre d'inventaire de l'exploitation, ... aux indicateurs liés aux plans de lutte : statut BVD des bovins, situation de votre exploitation par rapport au plan de lutte

BVD, ... et aux indicateurs technico-sanitaires sur votre troupeau via **DESIR** (voir en page 3).

Enfin, la centralisation d'informations entre les

différents partenaires de la santé animale, des acteurs et des observateurs de terrain sera possible via un seul canal, dans un avenir proche, via **BIGAME** (voir en page 3).

Guidance vétérinaire : l'avis du praticien

Le Dr Christophe Uystepruyst, praticien vétérinaire à Taintignies et administrateur à l'ARSIA, nous parle de la guidance vétérinaire, vue « côté praticien ».

Arsia Infos (AI) : Que représente concrètement la guidance vétérinaire, pour le vétérinaire ?

Chr. Uystepruyst : « Pour le vétérinaire d'exploitation, la guidance vétérinaire consiste en un accompagnement général et régulier du troupeau. Le volet « médicaments » de cette guidance n'est qu'une petite partie de l'accompagnement.

D'autres aspects, comme le logement, le préventif, le suivi de la reproduction, l'alimentation, la conduite d'élevage en général sont autant d'aspects à considérer pour conserver voire améliorer en permanence l'état de santé et donc les performances de production et la rentabilité d'un élevage.

De plus, la guidance d'un troupeau s'inscrit toujours dans un contexte sanitaire plus large et plus global qu'à l'échelle d'un seul troupeau... Les crises sanitaires des dernières années (brucellose, FCO, etc...) sont malheureusement là pour en témoigner.

Dans le cadre de la guidance, le vétérinaire d'exploitation est aussi une sentinelle pour les maladies émergentes. Les systèmes de veille sanitaire qui sont en place aujourd'hui ont démontré leur efficacité. Leur intérêt ne peut en aucun cas être remis en cause.

Enfin, le vétérinaire est aussi un acteur indispensable dans le contexte « One Health ». Chaque intervenant, à son niveau, a une responsabilité dans la qualité des produits qui intégreront la chaîne alimentaire. »

AI : et pour l'éleveur ?

« Chaque éleveur a sa vision personnelle de la guidance... C'est donc difficile de parler en leur nom. Pour certains, elle se résume à une « pharmacie vétérinaire délocalisée à la ferme avec des contraintes administratives lourdes et inutiles » ; pour d'autres, elle rejoint la guidance évoquée ci-dessus. Entre les 2 extrêmes, il y a une multitude de visions et de façons de faire.

A nous, vétérinaires, de démontrer la plus-value que l'on peut apporter à chaque élevage particulier par la guidance telle que décrite ci-dessus. »

AI : Comment la guidance s'organise-t-elle au cours de l'année ?

« Concrètement, il y a des impératifs administratifs : la rédaction systématique des DAF (Document de Fourniture et d'Administration) par le vétérinaire pour les médicaments qui alimentent le stock en ferme, le registre d'élevage à compléter par l'éleveur et à contresigner tous les 2 mois par le vétérinaire de guidance, les rapports de visite de guidance tous les 4 mois (cfr nouvelles dispositions dans AR du 8 août 2016). Certains éleveurs sont assidus pour remplir les documents en temps et en heure, d'autres le sont moins. Il faut cependant être conscient que, dans le contexte économique agricole actuel, les éleveurs en ont marre des charges administratives qui ne leur rapportent rien sinon des contrôles à répétition et des sanctions financières. »

AI : Comment la guidance peut-elle 'intégrer' la lutte contre l'antibiorésistance ?

« Dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance, la guidance servira de tableau de bord au niveau de l'exploitation. L'usage des familles à risque ne pourra se faire à l'échelle d'un élevage qu'après avoir démontré qu'aucune autre famille d'antibiotiques n'est efficace pour une telle pathologie. De plus, l'usage des antibiotiques sera encore plus raisonné que par le passé... Il sera évité autant que possible. Les alternatives préventives, vaccinales ou autres, devront être encore plus préconisées que par le passé.



Il y a un vrai changement de mentalité et d'approche pour le vétérinaire... On passe d'un système « j'utilise cet antibiotique parce qu'il est très efficace au sens large » à un système « j'utilise cet antibiotique parce qu'il est le seul efficace dans cette situation particulière ». Une certaine pédagogie sera aussi nécessaire pour faire passer le message auprès de certains éleveurs pour modifier des habitudes de traitement. »

AI : Quel est votre regard de praticien sur les outils CERISE et BIGAME ?

« CERISE est un outil merveilleux, clair et facile à utiliser. Il permet en quelques clics de connaître la situation en temps réel d'un élevage. Il est utilisé pour la gestion sanitaire quotidienne d'un élevage (planning de vaccinations, bilans sanguins, statut sanitaire, résultats d'analyses, etc...). L'idéal pour le vétérinaire serait une implémentation de toutes les informations fournies par Cerise dans le logiciel de gestion de cabinet. Il aurait ainsi un outil « tout en un ».

En ce qui concerne BIGAME, il s'agit d'un transfert vers les autorités (Sanitel-Med) des données d'utilisation des antibiotiques à l'échelle du troupeau. A nouveau, idéalement pour le praticien, ce serait qu'un encodage unique (dans son logiciel de gestion de cabinet) envoie les données « obligatoires » vers BIGAME.

Vous l'aurez compris, je plaide avec force pour un encodage unique de la part du vétérinaire ou de l'éleveur. La base de données unique peut ensuite ou simultanément envoyer des données triées selon le destinataire (les données de santé vers Cerise, l'usage des antibiotiques vers Bigame par exemple).

Le succès de tels outils suppose un usage simple et facile pour tous les intervenants. »

AI : Quel serait le message du praticien aux éleveurs dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance ?

« Il faut un changement de mentalité et une remise en question de tous les intervenants sur l'usage des antibiotiques. Si on veut conserver à la fois l'usage et l'efficacité des antibiotiques en général et de certaines familles en particulier, cela passe par une évolution des pratiques.

Le vétérinaire a un rôle primordial : un dialogue avec l'éleveur autour d'une table avec un résultat d'un examen bactériologique et un antibiogramme avec des résistances me paraît une bonne base de discussion sur le sujet. L'éleveur ainsi sensibilisé aura vite compris qu'il en va de l'intérêt de tous d'utiliser les bons antibiotiques, à bon escient et uniquement lorsque cela est nécessaire. Le vétérinaire doit aussi insister sur l'intérêt des voies alternatives permettant de réduire voire supprimer l'utilisation des antibiotiques (règles de biosécurité, médecine préventive vaccinale, tarissement sélectif, conduite d'élevage appropriée, nutrition adaptée et adéquate, logement adapté, etc...)

Il en va de l'avenir de la santé animale et de la santé humaine. »



L'Arsia «rumine» utile

Le projet «DESIR» ou «Dispositif Epidémiologique de Surveillance des Infections chez les Ruminants» est en plein développement. L'objectif est la centralisation des différentes bases de données disponibles à l'ARSIA (SANITEL pour les mouvements d'animaux, notre laboratoire pour les résultats d'autopsies et d'analyses) avec un double intérêt pour l'éleveur et le vétérinaire :

1. Fournir des informations sanitaires globalisées et anonymes sur les troupeaux, en temps réel, pour permettre une surveillance basée sur des indicateurs «troupeaux» variés. Ces données sont compilées et analysées par nos équipes pour informer en retour les acteurs de terrain que sont les vétérinaires et éleveurs et d'autre part les décideurs en termes de politique sanitaire. Grâce à DESIR, outil de gestion sanitaire proactif, nous serons donc en mesure de détecter rapidement les maladies à risque d'émergence et d'anticiper les crises sanitaires.

Plus concrètement, l'outil a ainsi déjà pu être «testé» lors de l'émergence de la leptospirose durant l'été 2014, grâce précisément à la détection de plusieurs anomalies relevées dans le flux des données à l'ARSIA : augmentation du nombre de déclarations d'avortements, mise en évidence de signes inhabituels sur un grand

nombre de fœtus, nombre croissant de cas non résolus, ... autant d'anomalies repérées et analysées par nos experts, qui ont ensuite pu lancer une alerte officielle de présence de la maladie.

2. Fournir aux troupeaux et à leur vétérinaire d'épidémiologie des informations personnalisées sur leurs troupeaux. Quelques indicateurs sont déjà disponibles via CERISE mais l'outil sera prochainement en mesure de transmettre mensuellement, via notre portail d'entrée, à chaque éleveur une fiche sanitaire «troupeau» reprenant : l'inventaire de son troupeau, sa situation par rapport aux plans de lutte (IBR, BVD, Paratuberculose, néosporose, ...), les statuts liés aux maladies officielles (tuberculose, brucellose, leucose) ou sous surveillance (fièvre aphteuse, blue tongue, ...) et, last but not least, des informations sur la natalité et la mortalité dans l'élevage... De quoi permettre à l'éleveur et son vétérinaire la réalisation d'un bilan sanitaire sur base d'informations précises, actualisées, et essentielles!

BIGAME : le vétérinaire moins seul...



BIGAME

L'AWÉ et l'ARSIA se sont associées pour créer la base de données baptisée BIGAME (Base Informatique de Gestion des Antibiotiques et des Médicaments en Elevage) et développer des outils d'enregistrement pratiques et faciles.

Déjà évoqué dans nos éditions précédentes et présentée cet été sur notre stand à la Foire de

Libramont, BIGAME, au-delà d'être un outil de collecte d'informations sur le bon usage des antibiotiques et de communication globale obligatoire à Sanitel-Med, pourra compléter ces informations avec certaines données existantes tels que les résultats d'analyse, les antibiogrammes, ...

Sur base volontaire et selon accord individuel de chaque éleveur, des informations complémentaires (pathologie diagnostiquée, motif de traitement, ...) pourront être collectées et transmises par le vétérinaire, en permettant ainsi par la suite le repérage et le retour vers le terrain d'indicateurs sanitaires et de performances zootechniques, et ceci afin d'enrichir les informations données par le projet DESIR.

Les vétérinaires disposeront ainsi d'un outil performant à exploiter dans le cadre de leur mission d'encadre-

ment des troupeaux et leur approche préventive de la santé des animaux de leurs éleveurs, tout en rencontrant les différentes obligations légales.



Un examen de labo et un antibiogramme, dès les premiers signes de maladie



A l'approche du retour en étable, des vêlages, ... mais aussi souvent des diarrhées néonatales, des problèmes respiratoires, des mammites, des avortements, ... il est utile de rappeler ici tout l'intérêt d'une démarche diagnostique de laboratoire précoce et fondée.

Précoce en agissant dès le premier cas de diarrhée, par exemple, ou de tout autre symptôme d'une pathologie nécessitant le recours aux antibiotiques.

Fondée en confortant le diagnostic clinique du vétérinaire par un prélèvement envoyé au laboratoire. Si une bactérie pathogène est identifiée, un antibiogramme pourra ensuite être réalisé afin de tester sa sensibilité réelle aux divers antibiotiques disponibles.

Le même principe est applicable pour les avortons lesquels doivent légalement être déclarés et dont l'autopsie peut apprendre beaucoup sur la situation sanitaire de l'élevage.

La même bactérie revient toujours sur les lieux du crime...

Le recours au laboratoire n'est pas, ce qui est regrettable, un réflexe automatique. Selon notre expérience, moins de 50% des élevages wallons y font appel... Il faut pourtant voir dans cette démarche une mesure préventive économique et utile. Économique car il n'est pas nécessaire de la reproduire pour chaque animal malade. Par maladie ou système atteint (digestif, respiratoire, reproducteur, ...), la réponse thérapeutique guidée par un diagnostic de laboratoire et par l'antibiogramme pourra être répétée au cours de la saison et/ou pour un lot d'animaux, selon le cas, ce qui relève de la décision du vétérinaire. En effet, lorsque la maladie se déclare et s'étend au troupeau ou au lot, il s'agit en effet souvent du même «auteur» avec ses caractéristiques propres de pathogénicité et de résis-

tance aux antibiotiques. L'avoir identifié dès le début permet de partir dans la bonne direction et de ne pas perdre du temps et de l'argent dans des traitements inefficaces et coûteux et surtout, cela permet le plus souvent d'adopter des mesures prophylactiques et préventives afin de limiter l'apparition de nouveaux cas.

Rappelons de plus que les antibiogrammes sont gratuits pour les éleveurs cotisants à la mutuelle ARSIA⁺.

Ne consommons que les antibiotiques nécessaires

Cette démarche s'inscrit par ailleurs pleinement dans la lutte menée contre l'antibiorésistance, menace pour la santé humaine et animale dont on sait la réalité. Le message général est de réduire autant que possible l'utilisation des antibiotiques et de n'y recourir que de manière raisonnée, comme décrit plus haut.

Parce que ça «fonctionne»... Le lien entre une diminution des quantités d'antibiotiques utilisées et la diminution de la résistance aux antibiotiques concernés a été démontré scientifiquement. En Belgique à l'heure actuelle, les efforts déjà fournis permettent de constater une diminution de vente d'antibiotiques vétérinaires de 26,8% entre 2007 et 2015 et il a clairement été établi que la résistance microbienne au sein des différentes espèces animales est en baisse chez nous, comme dans d'autres pays où la quantité d'antibiotiques utilisés diminue.

C'est aussi en ce sens que le nouvel arrêté royal relatif à l'utilisation des médicaments vétérinaires en vigueur depuis le 8 août comporte

Ce qu'il faut retenir

Le recours au laboratoire de diagnostic et à l'antibiogramme n'est pas un réflexe habituel dans la grande majorité des exploitations bovines wallonnes. Nous constatons à l'Arsia que seul 1 élevage sur 2 y fait appel... L'amélioration de la situation en matière d'usage raisonné des antibiotiques passe pourtant par là.

Dans un élevage, dès l'apparition d'un problème, 1 ou 2 antibiogrammes par an et par problème sanitaire suffisent la plupart du temps pour déterminer la bonne réponse thérapeutique!

Consciente de la grande utilité des antibiogrammes, l'Arsia prend en charge leur coût pour les éleveurs cotisants à la mutuelle ARSIA⁺.

Qu'est ce qu'un antibiogramme ?

Il s'agit d'une technique de laboratoire visant à tester la sensibilité d'une souche bactérienne vis-à-vis d'un ou plusieurs antibiotiques supposés ou connus.

Le principe consiste à placer la culture de bactéries en présence du ou des antibiotiques et à observer les conséquences sur le développement et la survie de celles-ci. A l'Arsia, cela se fait pratiquement en plaçant plusieurs pastilles imbibées d'antibiotiques sur une souche bactérienne déposée dans une boîte appropriée. Trois types d'interprétation sont possibles selon le diamètre du cercle qui entoure l'antibiotique : souche ou bactérie sensible, intermédiaire ou résistante.

un volet légiférant l'usage des antibiotiques «critiques», ainsi qualifiés car ils représentent le traitement de dernière chance pour de nombreuses maladies tant en médecine humaine que vétérinaire. Ils ne peuvent désormais plus être utilisés que sur base d'un diagnostic de laboratoire et d'un antibiogramme.

Ces constats doivent nous encourager à conti-

nuer dans ce «bon» sens, au sens propre et figuré. Il suffit la plupart du temps d'un ou deux antibiogrammes par an pour assurer une prise en charge durable et cohérente d'un problème sanitaire dans un élevage.

La néosporose

Due à *Neospora caninum*, un parasite de la famille des coccidies, proche de la toxoplasmose, la néosporose est une maladie endémique et constitue la première cause d'avortements en Wallonie, avec plus de 10% de résultats positifs en 2015.

Qui touche-t-elle ?

Elle atteint cliniquement le chien et les bovins mais aussi les petits ruminants domestiques, les ruminants sauvages, les canidés sauvages et le cheval.

Quels symptômes chez le bovin ?

- Des avortements à n'importe quel stade de la gestation (SURTOUT). La néosporose est considérée dans beaucoup de pays européens et outre atlantique comme une cause majeure (si pas la première cause) d'avortements chez les bovins.
- La naissance de veaux avec troubles nerveux (plus rarement).
- La naissance de veaux faibles ou mort-nés.

Comment se transmet-elle aux bovins ?

Soit **HORIZONTALEMENT** via l'ingestion d'aliments contaminés par des excréments de chiens, eux-mêmes infectés suite à l'ingestion de placentas et/ou avortons contaminés. L'infection est temporaire, le bovin va s'immuniser.

Soit **VERTICALEMENT** d'une mère infectée à son veau. 2 types de transmissions verticales sont possibles :

- Soit une vache s'infecte (horizontalement) durant la gestation. Le parasite est alors susceptible d'être transmis au fœtus.
- Soit une femelle « infectée dès sa naissance » (appelée également « infectée verticale ») est mise à la reproduction. Dans ce cas, elle transmettra systématiquement le parasite à sa descendance.

La contagion par contact direct, de bovin à bovin, n'existe pas. Cependant, le bovin infecté est une source d'infection pour le ou les chiens de ferme.

L'avortement se produit-il dans tous les cas de contamination du fœtus ?

Non, hélas... Deux issues sont possibles. Soit il y a avortement ou naissance d'un veau non viable qui présentera des signes nerveux, soit il y a naissance d'un veau porteur asymptomatique de *Neospora caninum*, infecté verticalement donc.

« Hélas » car c'est ce dernier qui sera responsable du maintien de l'infection dans l'élevage. Si l'infection du fœtus se soldait systématiquement par un avortement, la maladie s'éteindrait naturellement.

Quelle est la transmission

«la plus dangereuse» pour l'élevage ?

Si la transmission horizontale peut entraîner un épisode d'avortements en série, liés à une source de contamination commune (chien), la transmission verticale introduit silencieusement la maladie dans l'élevage précisément suite à l'apparition du porteur chronique, décrit dans la question précédente. On comprend déjà que si une intervention sanitaire est nécessaire, c'est à ce niveau-là qu'elle doit intervenir...

Il y a de la néosporose dans mon élevage, que faire ?

Il n'existe ni traitement ni vaccin disponibles, à l'heure actuelle du moins.

1. Préventivement, maîtriser la transmission de la maladie par le chien (de la ferme, mais aussi du voisinage...) en évitant son accès :

- aux zones de stockage des aliments et de nourrissage et aux abreuvoirs pour bovins
- aux arrière-faix, avortons, veaux mort-nés, veaux morts et à la viande crue.

2. Distinguer les bovins infectés horizontaux (temporaires) et verticaux (porteurs chroniques à vie) et éliminer progressivement les vaches infectées verticalement, ce que l'ARSIA peut vous aider à mettre en place (voir ci-après)... Les lignées indemnes seront alors préférentiellement gardées pour la reproduction et le renouvellement du troupeau.

Que propose l'ARSIA ?

Si la présence de néosporose a été confirmée dans un élevage, l'ARSIA propose un plan de lutte qui peut se décliner selon deux stratégies possibles, prenant en compte la situation de l'élevage et les objectifs de gestion sanitaire de l'éleveur. Leur objectif commun est l'assainissement du troupeau. Toutes deux sont basées sur des bilans de dépistage sérologique sur les bovins adultes de plus de 6 mois et/ou les veaux avant prise de colostrum. Toute femelle nouvellement introduite dans le troupeau est également concernée. Les avortons dont, rappelons-le, la déclaration est obligatoire, sont de même envoyés au laboratoire de l'ARSIA à des fins d'autopsie et de prélèvements, tel que proposé dans le cadre du « protocole officiel » de diagnostic des avortements.

Les prélèvements nécessaires pour le bilan sérologique sont réalisés par le vétérinaire d'épidémiologie-surveillance ou son suppléant.

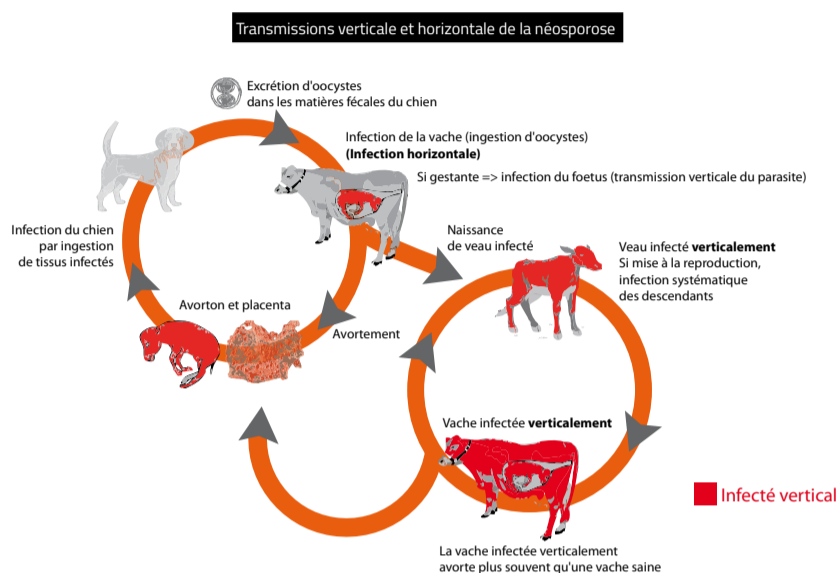
Le statut du troupeau est assaini à partir du moment où tous les animaux de plus de 6 mois ont un statut « sain ».

Le détenteur signataire de cette convention

avec l'ARSIA bénéficie de ristournes importantes sur toutes les analyses de dépistage de la néosporose (gratuites en 2016).

Si votre élevage est concerné par la problématique de la néosporose, n'hésitez pas à contacter l'ARSIA et son service d'encadrement sani-

taire. Après réalisation des prélèvements, une visite d'exploitation est possible (si nécessaire) et gratuite afin d'aider l'éleveur dans le suivi de la maladie sur le plan pratique, sur base des résultats d'analyses.



Ce qu'il faut retenir

- La néosporose est la première cause infectieuse d'avortement bovin.
- En prévention, éviter l'accès du chien aux espaces de vèlage et d'alimentation du bovin est primordial.
- L'ARSIA propose un plan d'assainissement, sous forme d'un contrat entre l'éleveur et l'asbl, offrant la **gratuité des analyses** et le suivi vétérinaire, en collaboration avec le vétérinaire de l'exploitation.
- Visitez notre site internet pour télécharger le contrat.

Un problème de néosporose dans votre élevage ?

Contactez le Service Administration de la Santé de l'ARSIA :

- Par tél. : 083/ 23 05 15
- Par mail : admin.santé@arsia.be

Bon à savoir

La néosporose est un vice rédhibitoire depuis 2012 en cas d'achat de tout bovin femelle ayant réagi positivement au test. Il n'est par conséquent pas applicable pour les taureaux. Il n'existe en effet aucune preuve qu'ils transmettent la maladie et ils peuvent par ailleurs être gardés pour maintenir le potentiel génétique.

En cas de vente d'animaux infectés ou suspects de l'être, l'ARSIA informe l'acheteur, signataire du contrat néosporose, sur le caractère infecté de l'animal afin de faire valoir le vice rédhibitoire.



Ramassage de cadavres pour autopsie

La barre des 300kgs désormais franchie !

L'ARSIA met à votre disposition un service de ramassage de cadavres en ferme, en vue de pratiquer une autopsie.

Votre vétérinaire souhaite connaître la cause de la mort de votre animal et pouvoir ainsi choisir les meilleurs traitements et éventuels plans de vaccination pour protéger les autres animaux de votre cheptel ? Il vous est difficile de vous déplacer vers notre site de Ciney ? Il s'agit d'un bovin de plus de 300kgs ?

Ce service est pour vous !

Tél : 083/23 05 15 (option 1, puis à nouveau option 1)

Fax : 065/39 97 11

E-mail : ramassage.cadavre@arsia.be

Infos complètes sur www.arsia.be